Institutions.

COLLEGE D'ORLEANS.

Dirigé par MM. R. A. KERNAN et L. CABOCHE,
Rue des Carmes, 65, entre Conti et Royale.

MM. propriétaires du collége de la Nouvelle-Orléans informent du départ de M. l'Abbé Malvaux, qui depuis plusieurs années dirigeait ce pensionnat conjointement avec M. Kernan, et qui, ne pouvant plus se procurer de faire tous les ans le voyage de France, qu'il avait coutumier, vient de quitter définitivement le collége.

Ce collége, fondé depuis longtemps, et dont le développement a pris une grande extension, vient de changer de mains. Les soussignés, depuis plusieurs années à l'enseignement, dans ce pays, croient se flatter d'avoir plus d'expérience nécessaire pour diriger avec plus de complaisance que réellement les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et de toutes les vertus qui doivent faire les meilleurs hommes, et les plus heureux citoyens.

Ils ne prétendent pas à des succès qu'il est plus prudent de laisser à l'appréciation du public.

Ils ne prétendent pas à des succès qu'il est plus prudent de laisser à l'appréciation du public.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue. Aussi c'est à la maison de l'anglais que se feront l'enseignement de toutes les autres branches, et ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée, mais, au contraire, le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons un consulat anglais, les nombreux étrangers, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole, cette langue sera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons fort de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays aussi ville, en raisonnant l'application à tout, jusqu'à ce jour, malheureusement négligée, seront immédiatement mises en pratique.

Le cours d'histoire comprendra l'anglaise, le français, l'espagnole, la latine et grecque, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques, la chimie, les arts, l'astronomie, la littérature anglaise et française, l'archéologie, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de jurisprudence et d'économie.

Mme. Caboche donnera des soins particuliers à la prononciation.

CONDITIONS

Pension entière . . . . . $20 et 25.
Demi-pensionnaires . . . . . 10 et 12.
Externes . . . . . 3. 5 et 8.

Pour chaque mois, suivant 13 jours et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, l'escrime et la danse se paient à part.

M. Kernan est chargé des leçons d'escrime, de danse et de dessin.

INSTITUTION
DE Mme. DESKIVAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles
Ancienne Maison de Mme. LARIN.

Rue Bourgogne et Dauphine.

Mme. DERON, ancien chef, directrice d'une maison de l'éducation, et Mme. Deskivaux, ancienne institutrice, ont l'honneur de prévenir le public qu'elles ont pris, depuis le 1er Octobre, la maison de Mme. Larin, située rue Bourgogne et Dauphine, entre Bienville et Dauphine.

Elles ont pris, pour diriger cet établissement, Mlle. Pauline Deskivaux, qui a été pendant plusieurs années, sous le nom de Mme. Larin, chef de cette maison, et qui, par son caractère et son expérience, offre toutes les garanties nécessaires à la direction d'un pensionnat.

Mlle. Deskivaux, ancienne institutrice, a pris, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, le temps nécessaire pour connaître les mœurs et les usages du pays, et elle se trouve, par conséquent, en mesure de satisfaire à tous les besoins de l'éducation.

Mme. Deron, qui a été pendant plusieurs années, directrice d'un pensionnat, et qui a été, pendant plusieurs années, directrice d'un pensionnat, et qui a été, pendant plusieurs années, directrice d'un pensionnat, et qui a été,